

Le 11 mars 2013.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **mardi 19 mars 2013** à 20h00, en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 31/01/2013.
02. Désignation de délégués aux assemblées générales des sociétés intercommunales et autres associations.
03. Comptabilité communale – création article budgétaire « dépense informatique voirie »
04. 31 communes au soleil – fiche projet modifié.
05. Frais de route des mandataires communaux et missions de service effectuées par le personnel communal.
06. Taxes communales – approbation .
07. Plan Stratégique Transversal (PST) – manifestation d'intérêts en tant que commune associée.
08. Plan de Politique Générale.
09. INTRADEL – proposition d'actions de prévention pour le compte de la commune 2013.
10. INTRADEL – Coût vérité 2011.
11. Fabrique d'Eglise d'Hollogne-sur-Geer – comptes 2012
12. Fabrique d'Eglise d'Omal - garantie bancaire concernant emprunt remplacement chaudière.

Séance à huis-clos

01. Personnel enseignant : ratification de désignations.
02. Personnel enseignant : nomination d'une enseignante

Par le Collège,

La Secrétaire,



Le Bourgmestre,

